



Enquête PISA 2006

M. Nidegger, chercheur au SRED et membre du Consortium romand PISA a présenté les principaux résultats de l'étude PISA 2006 pour la Suisse romande.

L'enquête PISA -Programme international pour le suivi des acquis des élèves- a été initiée en 2000 par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) afin d'évaluer et de comparer les compétences des jeunes de 15 ans en sciences, en mathématiques et en lecture. Les sciences ont été le thème principal de l'enquête 2006. La Suisse romande a constitué des échantillons complémentaires d'élèves de 9^{ème} année de scolarité obligatoire afin de réaliser des comparaisons entre les régions.

En comparaison régionale, les élèves alémaniques réalisent systématiquement de meilleures performances que les élèves en Suisse romande. La Suisse italienne est proche de la moyenne romande. Dans toutes les régions, les variables contextuelles (le genre, l'origine et le statut socio-économique de la famille) ont une incidence sur les performances des élèves.

Les moyennes romandes sont relativement stables depuis la première enquête en 2000 : bonnes moyennes en mathématiques, juste au-dessus de la moyenne de l'OCDE en sciences et en lecture.

En sciences, des différences assez importantes sont constatées entre les échelles de compétences. En lecture, les moyennes sont stables avec une plus grande disparité des résultats qu'en sciences et en mathématiques. Dans la plupart des cantons, le genre et l'origine des élèves sont les facteurs qui ont le plus d'influence sur les performances des élèves. Globalement, les cantons romands présentant les moins bonnes moyennes (GE, VD) sont également ceux qui ont à faire face aux populations les plus diversifiées.

Pour toute information complémentaire, voir le rapport sur le site <http://www.ge.ch/sred/pisa/08/PISA06.pdf>

Surveillance de l'apprentissage

Le bureau du CIF a examiné la situation de la surveillance de la formation professionnelle initiale au 10 janvier 2009. En ce qui concerne l'attribution des commissaires visiteurs et visiteuses aux apprenti-e-s, seule la moitié des apprenti-e-s du dual ont actuellement un commissaire (2286 apprenti-e-s avec commissaire sur un total de 4580 apprenti-e-s). Le manque de commissaires est particulièrement aigu dans les domaines du commerce, de la vente et de l'informatique. Très peu de visites ont été effectuées à ce jour par les commissaires en fonction. Seuls 5,2% des 1^{ères} visites de première année ont été effectués, ainsi que 5,1% des visites de 2^{ème} et 3^{ème} années.

Tout en rappelant qu'on se situe dans un contexte de transition (les commissions de formation professionnelle ayant été mises en place en automne 2008), le bureau estime que des mesures devront être prises rapidement pour remédier à cette situation. Vu le nombre insuffisant de commissaires désignés par les associations professionnelles, l'OFPC devra rechercher de nouveaux commissaires parmi le corps enseignant, les professionnels ou les commissaires hors canton. Il faudra également élargir le système de délégation de la surveillance à de nouvelles associations professionnelles (notamment dans le commerce), sur le modèle du projet pilote de la Société suisse des entrepreneurs (SSE). Les commissions de pôle seront consultées à ce sujet courant février et mars.

Projet Épargne-Temps-Formation

Lors de sa séance du 22 avril 2008, le bureau du CIF avait demandé à l'Association UAPG-CGAS pour la formation professionnelle de se prononcer sur une expérimentation pilote du concept Épargne-Temps-Formation (ETF). Ce concept, développé par le Groupe pour le développement de politique de formation continue du CIF consiste en un congé formation d'une durée de 40 heures par année, cumulables sur 4 ans. Le groupe avait proposé une expérimentation du concept de 2 ans avec le soutien financier du Fonds pour la formation professionnelle et continue (FFPC).

Après examen, la commission propose de renoncer à cette expérience pilote, considérant que les bases du concept ne sont pas suffisantes pour s'étendre à toutes les branches économiques. Elle souhaite en revanche soumettre le concept aux associations professionnelles des secteurs structurés et conventionnés pour les inciter à développer leur propre concept ETF au sein de leur branche. L'association paritaire UAPG-CGAS adressera un courrier d'information aux associations paritaires avec des exemples de modèles existants dans certaines conventions collectives de travail.

Dates des prochaines séances du CIF

Les prochaines séances du bureau auront lieu le 17 février, le 24 mars, le 5 mai, le 16 juin, le 25 août, le 29 septembre, le 10 novembre et le 15 décembre 2009.

L'Assemblée se réunira le 5 mars à l'Union industrielle genevoise (UIG), puis le 18 juin et le 15 octobre 2009.